



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/05/2023

2023-05-04

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence,

Procuration(s) :

M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, M. DUBOST Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LEROY Nadine

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 07

Absents : 07

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

25/05/2023

CONTRAT D'ASSURANCES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité GROUPAMA pour établir un devis pour assurer l'ensemble de nos bâtiments communaux et de nos véhicules afin de faire un comparatif avec MMA, notre assurance actuelle.

Monsieur le Maire annonce que le coût annuel est de 7 460, 00 € à MMA et serait de 5 500, 00 € à GROUPAMA pour les mêmes garanties.

Il ajoute que pour 350, 00 € supplémentaires, il existe une assurance élus en cas de déplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de changer d'assurance et autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat avec GROUPAMA et de souscrire à l'Assurance Elus.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID : 042-214200305-20230530-20230504-DE

S²LO

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bussy Albieux,
le 30 Mai 2023

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le1.3. JUIN 2023.....numériquement